

Quand les plus vulnérables paient le prix des choix politiques

Les récentes décisions du gouvernement frappent durement les personnes âgées, les personnes en situation de handicap et les proches aidants. Ces choix fragilisent des millions de Québécois et de Québécoises qui dépendent de services essentiels pour vivre avec dignité et maintenir une bonne qualité de vie.

Face à ces injustices, 16 organisations nationales et régionales en défense des droits et en promotion des intérêts de ces personnes unissent leurs voix pour dénoncer les inégalités croissantes engendrées par ces choix politiques.

Voici les principaux programmes et mesures touchés et leurs conséquences :

- **Réduction des services de soutien à domicile**

Les services de soutien à domicile devraient offrir des soins personnalisés, adaptés aux besoins spécifiques de chaque individu dont la situation le requière. Ces actions fragmentées sont insuffisantes.

Depuis la réduction de ces services, des personnes ou des membres de leur famille rapportent que les CIUSSS et les CLSC n'apportent que des correctifs mineurs, au cas par cas, pour pallier certaines situations. Cet appui demeure insuffisant en plus d'accentuer les disparités locales et régionales.

- **Retour à des barèmes de 1991 pour le programme Soutien à la famille et réduction des services de soutien à domicile**

Le programme Soutien à la famille offre des subventions pour aider les proches aidants, comme les parents d'enfants à besoins de soutien particulier, à obtenir des périodes de répit. Ces aides sont essentielles pour éviter l'épuisement et permettre aux familles de continuer à soutenir leurs proches à domicile.

Cependant, les montants alloués sont basés sur des barèmes établis en 1991, qui ne reflètent pas les coûts actuels de la vie ni les besoins des familles.

Les parents et proches aidants doivent ainsi renoncer à des moments de répit. Cela compromet la capacité des familles à maintenir leurs proches à domicile, augmentant les risques d'institutionnalisation.

- **Suspension du Programme d'adaptation de domicile (PAD)**

Le PAD finance des travaux comme l'installation de rampes, d'ascenseurs ou de douches adaptées, permettant aux personnes en situation de handicap de vivre de façon autonome, chez elles. La suspension de ce programme empêche les personnes concernées de réaliser ces travaux essentiels.

Actuellement, en suspendant ce programme, ces personnes risquent des blessures ou des chutes à domicile. Les coûts pour le système de santé augmenteront en raison d'accidents évitables dus à des hospitalisations.

- **Réduction des Contrats d'intégration au travail (CIT)**

Les CIT offrent, entre autres, un soutien financier aux employeurs qui embauchent des personnes en situation de handicap.

En réduisant cette mesure, le gouvernement freine l'inclusion en emploi des personnes en situation de handicap, déjà sous-représentées sur le marché du travail.

Les conséquences des coupes sont graves et parfois irrémédiables

Ces coupes isolent aussi encore plus les personnes touchées par les décisions du gouvernement, en particulier les femmes et les enfants, et favorisent un climat de violence et de maltraitance à leur égard. Faute de services adaptés, nos organisations rapportent aussi que certaines personnes envisagent l'aide médicale à mourir, faute de solutions adéquates.

Le gouvernement oblige les personnes en situation de handicap et leurs proches à payer des frais supplémentaires pour accéder à des services essentiels. Ces charges aggravent les inégalités, car ces personnes font déjà face à des dépenses élevées liées à leur condition. Elles doivent renoncer à des services essentiels faute de moyens de supporter les coûts supplémentaires.

Corrigeons le tir

Étant donné que les coupes observées touchent plusieurs ministères, nous interpellons directement le premier ministre du Québec, M. François Legault, afin de corriger rapidement le tir. Au nom de toutes les personnes représentées par notre vaste coalition, nous demandons l'annulation immédiate de toutes les coupes et le rétablissement des services publics touchés, déjà en qualité et en quantité insuffisantes. Nous appelons à l'organisation de consultations publiques réunissant le gouvernement et la société civile afin de trouver des solutions justes pour tous.

Ces mesures sont inévitables pour réaffirmer l'engagement du Québec envers ses citoyennes et citoyens les plus vulnérables. Il est impératif que le gouvernement prenne les mesures nécessaires pour garantir que chaque Québécois et Québécoise, indépendamment de ses conditions de vie, puisse vivre avec les services nécessaires à son bien-être.

Ensemble, édifions une société qui prône l'inclusion et la dignité.

Michel Gaudet, vice-président, Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec (COPHAN)

Pierre Lynch, président, Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR)

Paul G. Brunet, président, Conseil pour la protection des malades

Amélie Duranleau, directrice générale, Société québécoise de la déficience intellectuelle (SQDI)

Carole Lévesque, directrice générale, Regroupement des organismes de personnes handicapées du Bas du fleuve (ROPHBF)

Carolynne Lavoie, chargée de projet, Répît Québec

Christiane Vincent, directrice, Fédération pour Personnes Handicapées du KRTB

Dominique Salgado, directeur général, Comité d'action des personnes vivant des situations de handicap (CAPVISH)

Hugo Vaillancourt, agent de défense collective des droits, Ex aequo

Jasmin Lemieux-Lefebvre, coordonnateur, Réseau citoyen Vivre dans la Dignité

Lili Plourde, directrice générale, Fédération québécoise de l'autisme (FQA)

Line Beauregard, présidente, Réseau International sur le processus de production du handicap (RIPPH)

Marjolaine Tapin, directrice générale, Regroupement des associations de personnes traumatisées craniocérébrales du Québec (Connexion TCC.QC)

Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU)

Rohini Peris, présidente et cheffe de la direction, Association pour la santé environnementale du Québec et du Canada

Selma Kouidri, directrice générale, Institut national pour l'équité, l'égalité et l'inclusion des personnes en situation de handicap (INÉÉI-PSH)

Steven Laperrière, directeur général, Regroupement des activistes pour l'inclusion au Québec (RAPLIQ)